

CHIMIE — PHARMACIE — PLASTIQUES — CAOUTCHOUC — VERRE — PETROLE

Nouvelle Série N° 10

Septembre-Octobre 1973

L'IMPORTANT: ETRE A L'HEURE POUR LA RENTREE

Etre à l'heure pour la rentrée sociale, comme on a coutume de dire, c'est être à l'heure LIP. Ce conflit dont la durée aura permis de faire le lien entre « l'avant » et « l'après » des vacances a atteint une telle popularité qu'il n'est pas possible d'envisager une issue autre que la victoire des travailleurs (voir p. 3).

Mais ce conflit déborde aussi largement le simple cadre LIP. Il aura démontré que l'alliance de l'imagination, de la compétence et du sens des responsabilités, du syndicalisme de masse et de l'opinion publique, peuvent mettre en échec un patronat et un gouvernement qui veulent réaliser les transformations de l'industrie française dans le cadre de la politique implacable des entreprises multinationales et sur le dos des salariés. La riposte des travailleurs laisse apparaître une maturité de la classe ouvrière que l'on ne soupçonnait guère. Cette maturité nous l'avons vécue dans la Fédération CFDT de la chimie à travers la longue et victorieuse grève de PECHINEY-NOGUÈRES (pages 4 et 5) comme d'autres l'ont vécue dans le conflit de la confection à Cerisay ou dans d'autres conflits importants.

Etre à l'heure LIP c'est donc participer activement aux actions qui se mènent sur les lieux de travail avec des méthodes où l'imagination ne doit le céder en rien à la responsabilité ; comme l'ont démontré les conflits récents où la CFDT se trouvait majoritaire.

Au moment où le Secrétaire Général de la Confédération CGT lui-même demande à ses militants de ne pas hésiter à faire œuvre d'audace et d'imagination, faire discuter les travailleurs sur les problèmes généraux qu'ils rencontrent : emploi et augmentation des prix (page 6) et aussi sur leurs problèmes particuliers, conditions de travail par exemple, devient une tâche urgente.

Etre à l'heure enfin c'est aider de toutes ses forces au renforcement des organisations syndicales et de la CFDT en particulier.

Trop souvent négligée au moment de l'action, l'adhésion reste pourtant le moyen premier du combat et la condition du développement du rapport de force (page 8). C'est dans cette perspective que la Fédération CFDT lance sa campagne d'adhésion à laquelle chaque adhérent devrait pouvoir apporter sa contribution si minime soit-elle... L'heure en définitive est la somme de nombreuses secondes... Ce ne sont pas les travailleurs de LIP qui nous démentiront.



Deux records peu enviables : prix et chômage

L'indice officiel des prix enregistre pour Juillet une hausse de 8 %, c'est-à-dire un rythme annuel de 8 % et, en fait, nettement plus puisque l'indice officiel est loin de refléter toute la réalité.

Nous sommes loin des 4 % annoncés et du « ça ne va pas si mal » claironné par les dirigeants gouvernementaux dont l'objectif semble être, en matière d'inflation, de ne pas être pire que celle d'autres pays. Mâigre satisfaction et bien piétre ambition !

Cette situation, a déclaré Michel Rôlant, responsable du secteur économique de la C.F.D.T., est révélatrice de la faillite d'une politique économique et sociale, mais aussi de la nature d'un système dont la hausse des prix et le chômage sont des sous-produits nécessaires.

Le chômage atteint aussi, en effet, des chiffres records : les statistiques du marché du travail pour juillet (après correction des variations saisonnières) indiquent 401.400 demandes d'emploi en fin de mois (379.900 le mois précédent, 379.700 il y a un an), chiffre pas encore atteint depuis que le ministère du Travail tient ces statistiques (pourtant, depuis quelques mois, le ministère a cessé d'y compter les travailleurs de plus de 60 ans privés d'emploi, qui touchent une indemnisation spéciale).

Et l'on sait que ces chiffres ne représentent que les demandes d'emploi enregistrées dans les services officiels. Le niveau de chômage, réel, selon les modes de calcul, se situe entre 560.000 et 700.000...

Cette aggravation du chômage n'est pas due à une récession économique : les indices de production des derniers mois sont élevés et les industriels s'affirment optimistes pour l'avenir. Mais, dans la situation actuelle, avec l'augmentation de la productivité et l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le « marché », la création d'emplois nouveaux est nécessaire.

La C.F.D.T appelle à développer dans les luttes les revendications sur le pouvoir d'achat en liaison avec celles sur les conditions de travail et l'emploi.

TOUT COMMENCE PAR UNE DEVINETTE

Sur 15 minutes de publicité à la TV française, pendant combien de temps sont vantés les mérites des produits UNILEVER ? Cela peut aller jusqu'à 10 à 12 minutes, sachant que derrière les marques Astra-Planta, Fruidor pour les huiles et la magarine, Omo, Persil, Skip, Lux, Vigor, Vim, Bonnux, Rexona, Ajax... pour les détergents, La Roche aux Fées pour les yaourts et Lipton pour le thé, Gibbs, Pepsodent, Signal, Très Près pour les dentifrices, Harriet Hubbard, Ayer et Bertrand pour les parfums et autres produits de toilette, Shé-by derrière les emballages plastiques etc... pour la publicité c'est toujours l'énorme trust UNILEVER que l'on retrouve, qui nous conditionne et nous exploite.

Son empire s'étend aussi sur les surgelés, les plats cuisinés, l'alimentation animale, etc... ce qui l'amène au 9^e plan des trusts multinationaux mondiaux et le 2^e après Nestlé dans le domaine de l'alimentation. Il domine 340 000 travailleurs dans 90 pays dont 10 000 en France à travers une trentaine de sociétés juridiques distinctes et plus de 100 établissements sur tout le pays.

En matière de politique économique et du personnel, tout est défini à Londres ou Amsterdam par quelques managers qui traitent sur ordinateurs toutes les informations économiques et sociales des diverses filiales des divers pays.

C'est cette centralisation des informations qui permet lorsqu'il y a une grève dans un pays, comme la France, de diriger la production d'un autre pays

LA CFT MALTRAITE DES INSPECTEURS DU TRAVAIL

Alors qu'ils n'étaient pas convoqués à la Commission paritaire du 11 septembre parce que jugés non représentatifs, des représentants de la CFT ont fait irruption dans la salle de réunion pour imposer leur présence.

Les Inspecteurs du Travail qui voulaient faire respecter la présence des seules organisations représentatives ont été mal traités par les représentants de la CFT.

Ceci en dit long sur le caractère apolitique de cette organisation, dont les méthodes rappellent bizarrement « du déjà vu » au cours des années 40.

Reconvoquée une nouvelle fois le 19 septembre, la Commission paritaire a pu siéger sans la CFT.

voisin (l'Allemagne par exemple) vers le marché de la margarine en France.

La nécessaire solidarité dans l'action et la dimension mondiale des prises de décisions ont obligé les organisations syndicales affiliées à l'ICF et à l'UITA, à surmonter les divergences pour opposer au pouvoir patronal un pouvoir syndical : Le conseil permanent mondial Unilever.

C'est pour répondre à ces objectifs que les représentants des organisations syndicales d'Angleterre - Pays-Bas, Allemagne - France - Belgique - Afrique - U.S.A... affiliées à ICF ou UITA (SPI alimentation) se sont réunis récemment à GENÈVE pour constituer le conseil commun aux deux syndicats professionnels internationaux.

Harmonisons...

L'information ci-contre publiée par le journal « Les Echos » du 11 septembre 1973 pourrait paraître banale. Et pourtant... Quand on dit qu'il y a des difficultés à reclasser des salariés disposant d'un niveau de vie relativement élevé, et qu'on prend en référence les salariés de chez LIP, on est en droit de se poser quelques questions, car LE SALAIRE MINIMUM MEN-SUEL CHEZ LIP EST DE 1130 F NET POUR 43 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

Harmoniser les salaires risque encore une fois de signifier pour les patrons : NIVELER PAR LE BAS.

Et que Monsieur VAROQUAUX, bien connu de nos camarades verriers, soit le président de la commission, n'est pas fait pour nous rassurer. A suivre...

Harmonisons ...

HARMONISER et coordonner la politique des rémunérations du secteur privé : tel est l'objectif fixé par le CNPF au moment où il va mettre en place la Commission nationale des salaires. Créeée sur l'initiative de M. Yvon Chotard, vice-président du Patronat, cet organisme sera présidé par M. Jean-Arthur Maroquaux, président de la Fédération des chambres syndicales de l'industrie du verre.

C'est en juin dernier que le principe en avait été retenu, cependant son adoption se heurtait à certaines réticences de la part de chefs d'entreprises. Avec l'affaire Lip, les obstacles semblent s'être assez aisément aplatis. Les difficultés auxquelles l'on se heurte pour reclasser des salariés disposant d'un niveau de rémunération relativement élevé pour la région de Besançon, ont convaincu les plus sceptiques des industriels que les distorsions entre les salaires d'une même branche prenaient parfois trop d'importance et représentaient une entrave au reclassement des travailleurs, en cas de besoin.

« Les Echos » 11-09-73

Un jour avec les LIP



Le conflit LIP tout le monde en parle. Par les informations syndicales, par la radio, par votre journal quotidien, vous suivez le déroulement du conflit. Plutôt que de refaire un historique général, nous préférons vous faire passer une journée avec les LIP, sur place à Besançon. La journée qui est relatée datera un peu quand vous recevrez ce journal, mais cette journée n'était pas exceptionnelle, celles qui ont suivi n'ont sans doute pas changé le climat.

BESANÇON LE 31 AOUT 1973 :

Le conflit LIP entre-t-il dans une phase de pourrissement ou au contraire va-t-il retrouver une nouvelle vigueur. Il n'est certes pas facile de le dire aujourd'hui. De chaque côté on essaie de conserver l'avantage du rapport de force avec des mesures spectaculaires dont la portée jusqu'à ce jour semble rester à l'avantage des travailleurs.

La population bisontine juge en effet assez sévèrement les peines de prison qui viennent de frapper les jeunes manifestants de Palente entraînant pour certains des menaces de licenciement et l'on n'hésite pas à rire ouvertement de l'échec de la police dans sa « chasse » au trésor.

Au contraire, les nouvelles mesures prises par les travailleurs LIP ont l'adhésion massive de la plupart des habitants de la région.

La remise en route d'ateliers clandestins de fabrication visités en grand secret par quelques journalistes. Ce jour la nouvelle paie sauvage annoncée au dernier moment au lendemain du nouveau coup d'arrêt donné à Arc et Senans. Tout cela contribue, à renforcer dans l'esprit du public l'idée du sérieux et du degré d'organisation de ce conflit. Ces mesures étaient-elles nécessaires pour redonner confiance aux travailleurs ? Si cette impression est celle que l'on peut avoir de l'extérieur, sur place on se rend vite compte que la situation n'est pas aussi simple.

CHEZ SOI A L'USINE :

Dans les discussions qui ont lieu par petits groupes à l'intérieur ou à l'extérieur du gymnase Zay de Palente, on se rend vite compte que le moral est au beau fixe et la détermination inébranlable. Et pourtant il y a un « je ne sais quoi » qui flotte dans l'air, une

espèce de retenue, de gène. Il suffit alors de quelques minutes de discussion avec les uns ou les autres pour comprendre. Dans toutes les bouches avec ce merveilleux accent franc-comtois, où rouent les « r » de la Bresse et où traînent les « a » de la Suisse, revient ce leitmotiv « ici on n'est pas chez nous ».

C'est que la reconstitution de la cheminée LIP au-dessus du gymnase, ou l'installation des banderoles identiques à celles qui existaient à l'usine ne suffisent pas à recréer l'illusion.

Sous un panneau de basket où la tête d'un CRS semble symboliquement tomber dans le panier et où pend une grenade lacrymogène vestige d'un « bon moment » dira une ouvrière avec un clin d'œil malicieux, on s'ennuie un peu. Une autre ouvrière raconte « ici, passée l'assemblée générale et le travail en commission on ne sait plus très bien quoi faire. Avant, chez nous, on avait toujours de l'occupation. on faisait visiter l'usine, on produisait, on vendait et si on était fatigué on pouvait aller faire un tour dans le parc ». Mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives. Il ne faut pas s'aviser de leur dire « alors un peu découragés ? » car les protestations ne manquent pas. Il est vrai que ce n'est pas le désœuvrement total. Entre les délégations qui assurent à travers toute la France un certain nombre de meetings chaque soir, ou ceux qui chaque jour dans la région assurent l'affichage ou la distribution de tracts, chacun peut se rendre utile. Pour certains la marche sur le Larzac restera inoubliable « tous ces gens qui dans les villes ou villages traversés voulaient nous arrêter, discuter, c'était formidable ».

AU-DELA DE LIP

La détermination reste donc très grande. « De toute façon on est allé trop loin pour reculer maintenant » me diront plusieurs personnes. Ne seraient-ils pas devenus « jusqu'au boutistes » ? Ils s'en défendent « nous souhaitons que cela se termine le plus vite possible, mais qu'on examine au moins le plan soumis par les organisations syndicales ». Et puis il y a aussi cet immense mouvement de solidarité, cet immense espoir que consciemment ou non les travailleurs de LIP ne veulent pas décevoir. Les milliers de télogrammes ou de lettres qui ornent les murs du gymnase pèsent de tout leur poids dans cette détermination comme pèsent aussi les responsables des or-

ganisations syndicales et en particulier la CFDT.

La détermination des travailleurs repose en effet sur la confiance absolue qu'ils ont dans leurs représentants syndicaux. Non pas une confiance aveugle, mais une confiance dans leur capacité à les faire participer à l'évolution du conflit. Une phrase d'un ouvrier résume parfaitement cette situation « nous on s'en fout de savoir où sont le stock ou les ateliers clandestins, mais on sait qu'ils ne feront rien qui engage l'avenir sans réunir l'assemblée générale alors en dernier lieu hein, c'est nous qui décidons et nous ce qu'on a décidé c'est de rentrer tous ensemble. Alors ! »

En définitive, il semble donc que les mesures prises par les travailleurs, si elles ne sont pas négligeables visent autant l'opinion publique que les travailleurs de LIP.

Pourrissement ou nouvelle vigueur ? Ce qui est certain, c'est que le conflit n'est pas terminé.

« Le grand Condé à la tête des armées de Louis XIV disait « Comtois rends-toi » « nenni ma foi » lui fut-il répondu et l'histoire raconte que Condé dut lever le siège. L'histoire ne se renouvelle pas dit-on... mais certaines exceptions confirment la règle.

Dernière Minute...

LA FIN DU CONFLIT ?

Au moment où nous mettons sous presse, les négociations chez LIP en sont arrivées au point extrême.

Les quelques menaces de licenciement qui subsistent encore devraient pouvoir être levées si le patronat veut bien faire cet effort.

La rupture a été évitée de justesse mais seules les propositions constructives des organisations syndicales ont permis ces exploits.

Quand ce journal arrivera dans les syndicats, peut-être la fin du conflit sera-t-elle proche.

Dans le cas contraire, il importe que chaque travailleur se rende compte de l'enjeu et apporte son soutien total à la poursuite de cette action.



avec les travailleurs de Noguères

Des grèves longues et dures en plein mois d'août. LIP ... et dans la chimie, Péchiney-Noguères.

Qu'est-ce que cela signifie ? Deux hypothèses parmi d'autres peuvent être retenues :

Tout d'abord les travailleurs sont prêts à se mobiliser de façon durable (même durant la période des congés), sur des objectifs clairs, proches de leur vie quotidienne, de leurs préoccupations, et qui ont été élaborés et décidés collectivement, en liaison avec leurs organisations syndicales.

Ensuite, face à une classe dirigeante, patronat et gouvernement, qui, malgré leurs discours sociaux restent enfermés dans la logique capitaliste, les salariés de plus en plus nombreux sont prêts à poser les perspectives d'une transformation sociale, au travers des revendications et de modes d'action nouveaux. « Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui », ce slogan du 36e congrès confédéral CFDT a été vécu durant ces vacances.

UNE TRIPLE VICTOIRE

Une période intense d'actions de mars à juin, avec grèves-discussions (celle qui a permis l'élaboration des revendications date du 5 avril), une première grève du 16 mai au 2 juin, suspendue à la suite de la promesse faite de discuter sérieusement des revendications les 21-22 juin, enfin 7 semaines et demie de grève, voilà ce qui a permis aux travailleurs de Noguères d'obtenir des résultats tangibles et intéressants et de rentrer la tête haute le 16 août, dans leur usine, pour remettre en marche leur outil de travail.

Première victoire : L'aluminium Péchiney a plié, le grand groupe PUK a cédé sur ses principes.

Au-delà des revendications qu'ils avaient avancées, c'est en effet sur des principes que les travailleurs de Noguères se sont battus et ont gagné.

Pour la première fois, depuis bien longtemps, il y a eu du 10 au 14 août, une négociation réelle à Noguères ; jusqu'alors, la direction répondait à côté des revendications, les mouvements de grève ne débouchaient pas, la direction attendait que les conditions de sécurité soient telles que tout le monde était obligé de rentrer.

La direction d'Alu-Péchiney a dû négocier à Noguères-même, sur les objectifs revendicatifs des travailleurs de cette usine, en particulier sur le calendrier d'étude des classifications.

Péchiney a dû renoncer à briser les organisations syndicales et les travailleurs de Noguères, en retirant les sanctions qu'elle comptait prendre, et la plainte contre X qui était pour elle non seulement une démarche juridique, mais surtout un outil pour jeter la suspicion sur les travailleurs et restreindre leur droit de grève.

Au total, ce qui est essentiel, c'est d'avoir mis

fin à « l'impossible dialogue » qui fait que depuis 68, toutes les grèves n'ont pas « payé ».

Seconde victoire : Les travailleurs de Noguères sont rentrés la tête haute dans leur usine.

Devant l'intransigeance de la Direction, son long refus d'amorcer des véritables négociations, sa volonté de jauger les organisations syndicales, les travailleurs ont opposé leur calme, leur lucidité et leur responsabilité. Déjouant un certain nombre de manœuvres de division, ils ont pu atteindre l'essentiel de leurs objectifs. Qu'aurait amené comme résultat la proposition de la CGT de rentrer dans l'usine pour assurer des essais, alors que rien ne garantissait l'amorce de véritables négociations ?

Quelles autres formes de luttes auraient été possibles ? Nous avions raison de croire que l'action syndicale aurait été bloquée pour plusieurs mois, et les travailleurs de Noguères l'ont bien compris.

Troisième victoire : Ce sont les travailleurs qui constamment ont décidé des revendications, des formes et modes d'action, en liaison avec leurs organisations syndicales.

C'est progressivement, à travers des grèves assemblées que s'est élaboré le cahier revendicatif. C'est l'assemblée des travailleurs qui journellement traitait l'information apportée par tous, en particulier par les organisations syndicales. Cette démarche n'a d'ailleurs rien enlevé de leurs responsabilité à ces dernières : C'est cette démarche rodée au fur et à mesure, où assemblée des travailleurs et organisations syndicales ont pris progressivement leur rôle qui a forgé la détermination des travailleurs et leur succès. C'est un exemple sur lequel déjà certains méditent sur le complexe de Lacq.

L'OUTIL DE TRAVAIL ET LA PLAINE CONTRE X

Certains prendront appui sur la volonté des travailleurs d'obtenir le retrait de la plainte contre X pour dire et répéter que les syndicats avaient quelque chose à se reprocher dans l'arrêt des cuves. Il est bon de dénoncer cette interprétation, qui ajoutée à bien d'autres dans ce conflit, apparaît dérisoire.

En effet, nous n'avions rien à cacher et à nous reprocher. Mais la plainte contre X aurait nécessité une longue instruction et un long procès, qui, en fait auraient bloqué l'action syndicale chez Alu-Péchiney. Les patrons auraient joué sur cette procédure (comme ils savent si souvent le faire auprès des cadres et agents de maîtrise) pour essayer de faire taire les travailleurs et jeter ainsi le discrédit sur leurs organisations.

Par ailleurs, il est traditionnel de conclure une grève supprimant toutes les conséquences de cette grève. Le patronat sait, oh combien, utiliser les sanctions, les licenciements... en cours de grève

victoire sur Péchiney

C'est gagné

Après de dures et longues négociations, les travailleurs de Péchiney ont obtenu le 13 août 1973 :

1) Le démarrage d'une négociation sur les classifications le 15 octobre prochain, au niveau des industries électrométallurgiques devant aboutir rapidement à une refonte complète des classifications.

2) Une augmentation du salaire garanti pour 40 heures de 15 F et application de ce qui a été obtenu antérieurement.

3) Le maintien de la classification et de la rémunération pendant la période de redémarrage.

4) Le retrait de la plainte contre X déposée par la direction pour « bris de l'outil de travail », ainsi que le retrait de toutes sanctions prises à l'occasion de la grève et de tous les licenciements et mises à pied.

5) L'application de l'accord d'entreprise obtenu les 21-22 juin 1973.

Pour la CFDT, c'est une victoire qui, lié avec le fait que la direction de Péchiney a dû négocier à Noguères, est le résultat de la détermination et de la lucidité des travailleurs.

pour détourner la lutte de ses objectifs initiaux. Il est dans la logique syndicale même d'exiger le retrait de tout ce qui est dépendant de la situation de grève même.

Quant à la casse de l'outil de travail, il n'est pas inutile d'y revenir rapidement car certains qui tirent déjà des enseignements de ce conflit, laissent planer la suspicion sur le comportement de la CFDT.

Il y a une différence essentielle entre faire sauter l'outil de travail à la dynamite, et refuser d'assurer le fonctionnement de celui-ci pour préserver son droit de grève.

L'outil de travail c'est d'abord le gagne-pain des travailleurs. L'arrêt des cuves, ne représente pour Péchiney que le manque à gagner. Pour les travailleurs cela représente de gros sacrifices, la perte possible d'un emploi, la suppression du salaire, etc... Mais l'outil de travail c'est aussi un élément qu'ils désirent profondément maîtriser car l'outil n'est valorisé que par leur travail. Or, la situation actuelle ne permet pas d'exercer cette maîtrise. La seule possibilité qui existe pour eux est donc de se faire respecter en exerçant leur droit de grève. L'attachement des travailleurs à leur outil de travail ne doit pas les conduire à aliéner leur liberté en matière de droit de grève. Préserver l'outil de travail et défendre le droit de grève ne sont pas incompatibles, mais ce qui est premier c'est le second terme : défendre son droit de grève.

Nous ne reviendrons sur les responsabilités de l'arrêt des cuves que pour poser deux questions : Peut-on dire que la direction d'Alu-Péchiney préserve l'outil de travail, lorsque dans une période de basse conjoncture, elle arrête de sa propre autorité des cuves pour éviter la surproduction.

Peut-on dire que la direction préserve l'outil de travail lorsqu'à Noguères elle décide, 13 heures seulement après le début du conflit d'arrêter 10 cuves que ce soit ou non pour des raisons techniques justifiées, alors que le piquet de sécurité est toujours en place. Cette décision, ajoutée à des mises en demeure maladroites et au refus de négocier, ne pouvait que durcir le conflit.

POURQUOI UNE GREVE SI LONGUE ?

La longueur du conflit s'explique, comme nous l'avons déjà dit, par l'intransigeance de la direction, son refus de négocier sur les objectifs essentiels de la grève, sa référence à des principes périmés. Bien plus, il est apparu clairement que ce patronat a joué sur la division possible des travailleurs, a misé un moment sur le triomphe des thèses de la CGT (retour dans l'usine pour développer de nouvelles formes de luttes). Mais comment expliquer autrement que par des conflits internes à la direction le long moment qui s'est écoulé entre le 17 juillet (date d'un vote de l'AG des travailleurs pour continuer la forme du mouvement) et le 10 août (début des négociations). La lenteur que le ministère du travail a mis à se poser en médiateur n'explique pas tout.

La réponse des travailleurs a toujours été claire : lucidité et unité, l'esprit unitaire qui les a animés n'a cependant pas masqué les divergences d'appréciation entre CFDT et CGT. Comme nous l'avons déjà signalé, des divergences essentielles sont apparues à partir du moment où la CGT a fait la proposition de rentrer dans l'usine. C'était son droit, mais dire après coup que cette attitude aurait permis « de faire l'économie de plusieurs semaines de grèves avec des résultats sans doute supérieurs » relève de la pure imagination.

Mais élément plus grave, c'est la divergence, non pas au niveau des discours mais des faits qui s'est fait jour lorsque les représentants de tous les établissements réunis à l'initiative de la CFDT ont souhaité le 3 juillet élargir le conflit. La CGT majoritaire dans la société, n'a pas mis tout en œuvre, d'autant plus qu'elle était réticente devant l'objectif de la grève tel que posé par les travailleurs de Noguères.

La section de Noguères sort renforcée de ce conflit ; elle a acquis de la maturité ; elle a passé le cap de 200 adhérents, elle saura tirer avec les travailleurs, toutes les leçons de ce dur conflit. La Fédération fera de même.



UN PARI STUPIDE :

Des prix stables

Un certain Giscard d'Estaing nous avait promis qu'en 1973 les prix n'augmenteraient pas plus de 4 %. C'était avant les élections et des mesures avaient été prises, notamment la réduction de la TVA.

On peut se demander s'il s'agissait d'une promesse en l'air comme tant d'autres, ou d'un pari stupide ?

Quoiqu'il en soit nous pouvons maintenant juger sur pièces : les prix augmentent et ils continuent d'augmenter.

Il existe des instruments pour mesurer l'évolution des prix, ils sont certainement discutables mais même les moins favorables pour les travailleurs ne peuvent masquer la réalité :

— du 1^{er} janvier au 31 juillet 1973 les prix ont augmenté de 4,07 % comme nous l'indique le très officiel indice des 295 postes postes calculé par l'INSEE

— de juillet 72 à juillet 73 le même indice nous montre que l'augmentation a été de 7,4 % en un an.

LA SITUATION SE DEGRADE

Ce qu'il faut savoir c'est que la situation ne va pas en s'améliorant puisque, toujours avec le même indice, nous relevons une augmentation de 3,3 % en quatre mois (d'avril et juillet). Avec une moyenne de plus de 0,8 % par mois nous allons arriver pour l'année 1973, à une augmentation d'un minimum de 8 %, mesurée

toujours avec le thermomètre officiel.

Voilà qui donne à penser surtout quand on sait que ce sont les produits alimentaires et certains produits de première nécessité qui augmentent le plus vite.

Or, dans le budget du travailleur cela représente la plus grande partie. Et c'est d'autant plus vrai que les salaires sont plus faibles.

POURQUOI LES PRIX AUGMENTENT-ILS ?

Tout le monde essaie de répondre à cette question et les réponses sont d'autant plus compliquées que l'on refuse de remettre en cause les mécanismes du système capitaliste fondés sur la recherche du profit pour quelques-uns. Nous donnons par ailleurs quelques éléments sur ce sujet.

Ce qui est inacceptable, c'est l'affirmation souvent entendue : « les augmentations des salaires sont la cause de l'augmentation des prix... » et on passe tout de suite à la solution : il faut bloquer les salaires pour arrêter la progression des prix ».

Cela revient à rendre responsables de l'augmentation des prix ceux qui en sont les victimes et à les pressurer encore un peu plus.

Il faut être sérieux ! ...

Les travailleurs n'ont aucune raison de ne pas revendiquer les augmentations de salaires nécessaires au maintien et à la progression de leur pouvoir d'achat... Sachez-le, les profits des entreprises, eux, augmentent pour le bénéfice d'une minorité. Le patronat sent déjà le vent tourner et il est prêt à lâcher du lest afin d'enrayer au plus vite l'action des travailleurs.

Si nous ne voulons pas nous contenter de quelques miettes qui seront octroyées dans les réunions paritaires, il n'y a qu'une solution : L'action de tous les travailleurs.

Pas de vrai contrôle des prix

Il n'y a pas de contrôle strict sur les prix : c'est là une cause essentielle de la montée des prix. Notre système économique est fondé sur la liberté... pour les capitalistes. Le gouvernement actuel se garde bien de leur imposer de vraies contraintes : il n'a jamais bloqué réellement et durablement les prix (les fonctionnaires du contrôle des prix sont d'ailleurs beaucoup trop peu nombreux : 700 à 800 à temps plein et 1 300 à temps partiel pour toute la France).



Une histoire de chemises

Quand les patrons ne peuvent pas récupérer sur le prix de leurs produits toutes les augmentations de coûts, ils disposent d'autres moyens pour augmenter leur profit.

Car ils sont maîtres de l'organisation du travail dans l'usine. Ils font alors un raisonnement simple : « si les travailleurs produisent plus pendant le même temps, mes bénéfices augmenteront ».

Prenons l'exemple de cette entreprise de confection. Dix travailleurs y produisent 100 chemises en 10 heures. Prix de vente de chaque chemise : 8 F. Donc, prix total : $100 \text{ F} \times 8 = 800 \text{ F}$.

Les salaires, représentent environ 40 % de cette somme, soit 320 F. Il reste donc au patron pour couvrir ses risques, investissements, frais généraux et assurer son profit : $800 \text{ F} - 320 \text{ F} = 480 \text{ F}$.

Si les travailleurs, après avoir posé des revendications, obtiennent une augmentation de salaire de 10 % (soit 32 F), il ne restera plus au patron que $480 \text{ F} - 32 \text{ F} = 448 \text{ F}$.

Le patron va chercher à récupérer la diminution de son profit. S'il ne peut augmenter ses prix pour diverses raisons (concurrence, mauvaise conjoncture, etc.), il va tenter d'accélérer les cadences de travail, de réduire les temps de pause, de faire augmenter la surveillance par la maîtrise, d'imposer de nouvelles méthodes de calcul du salaire (au rendement par exemple), etc. Résultat : la production augmentera.

Si, par exemple, le patron obtient une production de 120 chemises (au lieu de 100) en 10 heures, cela représente $120 \times 8 \text{ F} = 960 \text{ F}$.

Il restera donc au patron $960 \text{ F} - 352 \text{ F} (320 + 32) = 608 \text{ F}$ (au lieu de 480 F au départ).

Si, en plus, ce patron peut donner un petit coup de pouce au prix de vente (en passant par exemple, de 8 F à 8 F 50) en prenant prétexte de la hausse des salaires, son profit augmente sensiblement ($120 \times 8 \text{ F} 50 = 1020 \text{ F}$).



NB

nouvelles brèves

PETROLE : Un accord de complaisance :

Des accords signés par les représentants de 20 % des salariés ont peu de valeur. C'est pourtant sans hésitation que FO et le SCIP ont signé un accord de salaire dans le Pétrole le 6 septembre 1973 malgré le fait que pour les bas salaires l'accord soit inférieur aux premières propositions patronales.

- 4,5 % + 20 f. sur les minis et les réels,
- prolongement de la majoration conventionnelle mais abaissement de sa valeur,
- salaire minimum garanti à 1400 f. par mois après 6 mois de présence.

Une fois de plus le patronat pétrolier veut écarter la CFDT et la CGT... Ces organisations seront au rendez-vous dans les entreprises... car enfin il faudra bien discuter.

**

FEMMES TRAVAILLEUSES :

Conférence Mondiale de l'ICF en HOLLANDE les 12 et 14 septembre. Une délégation fédérale a participé à ses travaux intéressants par les informations sur les conditions des femmes travailleuses de nos industries pour le monde entier.

Cette participation devrait permettre la prise en charge de ce problème dans l'ensemble de la Fédération.

**

CHILI : Tout mettre en œuvre

Alors que nous terminons de rédiger les articles de ce journal, nous apprenons que le gouvernement d'Unité Populaire du Président ALLENDE vient de succomber à un coup d'état militaire.

Ainsi les forces réactionnaires tentent d'achever l'œuvre destructrice que les puissances capitalistes ont commencé dès l'accès de la gauche au pouvoir. Nous devons dénoncer ici l'action des entreprises multinationales et les ingérences extérieures de l'impérialisme américain qui sont à l'origine du sabotage du socialisme Chilien.

La F.U.C. a adressé le 6 septembre 1973 à la centrale syndicale Chilienne (C.U.T.) un message de solidarité.

Nous leur renouvelons ici notre totale solidarité et saluons l'action courageuse menée par la C.U.T. et les forces démocratiques pour défendre le régime Chilien.

La répression sanglante et aveugle de la Junte Militaire ne peut laisser indifférent aucun adhérent CFDT. Il faut tout mettre en œuvre pour assurer la solidarité financière envers la résistance chilienne.

CCP PARIS 283 24

CFDT
mention : Solidarité Chili

VIET-NAM : Protestation

Nous avons appris l'emprisonnement arbitraire à Saïgon du Président du Syndicat du Pétrole et de la Chimie du SUD-VIENAM, NGUYEN THUA NHIEP.

Notre protestation à l'Ambassade du Sud-Vietnam n'a même pas donné lieu à une réponse...

**

PHARMACIE : Les patrons malades...

Pas de remède trouvé par les patrons de la Pharmacie contre le virus syndical. Ce sont plutôt eux qui tombent malades devant l'activité des sections syndicales CFDT. Chez LEMATTE ET BOINOT levée de la procédure de licenciement contre le délégué syndical CFDT (cadre). La réaction immédiate au niveau français et international ne laissait pas de choix au patron. Chez WINTHROP, levée de la mise à pied contre la déléguée syndicale, le personnel n'avait pas apprécié.

**

CHIMIE

Réunion Paritaire... enfin.

La commission mixte paritaire qui n'avait pu se tenir le 11 septembre du fait de la CFT (voir page 2) s'est enfin tenue le 19 septembre.

Aucun résultat concret dans un premier temps, mais cette première réunion doit permettre d'établir un calendrier de discussions des principales revendications laissées en suspend depuis plus de 2 ans.

**

BSN

La CGT participera.

Le Conseil Mondial Permanent de l'ICF pour la Société BSN s'est réuni le 24 septembre à GENEVE.

Pour que ce Conseil soit particulièrement représentatif, nous avons invité la CGT (bien qu'elle ne soit pas affiliée à l'ICF) à participer à cette réunion.

Des Camarades CGT de différents Etablissements ont participé. C'est là un point important.

UNE C. F. D. T.

PLUS PUISSANTE

Dans un numéro précédent, il a été question de tous ces camarades non syndiqués qui autour de toi attendent peut-être qu'on leur propose une carte syndicale pour venir grossir les rangs des organisations syndicales et peut-être plus particulièrement de la CFDT.

Dans cette démarche nous pensons que tous, à tous les niveaux de l'organisation nous avons une part de responsabilité et chacun devant l'assumer à la place qui est la sienne. Cette responsabilité, tu vas pouvoir la prendre en charge prochainement.

La Fédération lance à la fin du mois de septembre une grande campagne de recrutement. Pour que sa réussite soit complète, elle a besoin de la participation de tous ses membres et de toi en particulier.

Tu n'as pas à te tracasser, la tâche qui te sera demandée sera simple. Pourtant elle est indispensable.

Qui, sinon toi peut mieux que qui-conque expliquer à ton camarade d'atelier, de bureau, de service, encore non syndiqué, les raisons qui t'ont décidé toi à devenir un adhérent, un travailleur qui chaque mois paye sa cotisation syndicale. C'est dans cette discussion avec ton camarade de travail que va consister ta tâche primordiale.

Rassure-toi... tu ne seras ni seul, ni sans moyens. Ce que nous te demandons nous le demandons aussi à tous les autres adhérents de la Fédération Unifiée de la Chimie CFDT.

Ce travail s'insérera dans une vaste campagne qui sensibilisera tous les travailleurs de nos industries.

D'ici quelques jours... si ce n'est déjà fait, des affiches CFDT doivent fleurir sur les murs de ton usine. Ces affiches, semaine après semaine elles se renouveleront pour demander enfin au travailleur non syndiqué de faire un choix, de venir prendre sa place parmi nous.

C'est alors que tu entreras en jeu grâce à notre prochain journal.

Les pages centrales de ce journal seront en effet destinées à un de tes camarades non syndiqués. Encore faut-il qu'ils les reçoivent et nous pensons que seul un travailleur syndiqué comme toi est capable de leur remettre et de discuter avec eux de la portée de ce geste.

Comment ? Tu as peur d'avoir à affronter des arguments contre l'adhésion ! Tu auras alors pour t'aider les pages extérieures du journal dans lesquelles nous t'aiderons à apporter des réponses aux arguments les plus courants et qui ne sont souvent que des prétextes pour ne pas payer de cotisation mais bénéficier tout de même des avantages obtenus.

Ce sera peut-être aussi le bon moyen de susciter des discussions d'atelier avec les délégués.

Comme tu le vois, ce prochain journal est important pour tous, car il peut grâce à toi rendre la CFDT plus puissante. Commence à réfléchir dès aujourd'hui... à qui tu le donneras.

grâce
à
toi



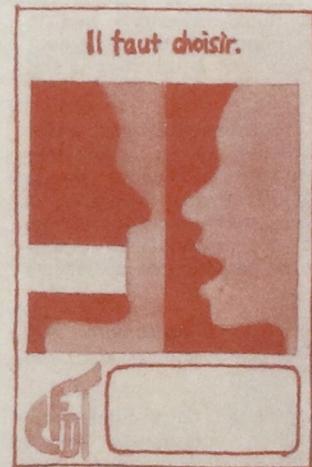
1 VERT CLAIR
VIOLET FONCE



5 ROUGE
VIOLET FONCE



4 ROSE
VIOLET FONCE



3 ORANGE
VIOLET FONCE



2 BLEU TURQUOISE
VIOLET FONCE